

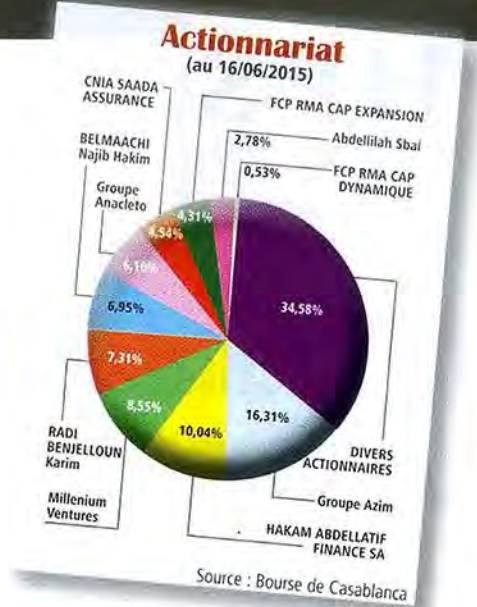
Le leader se démarque dans une conjoncture morose

La contraction du marché national des ordinateurs de 11% n'a pas affecté l'activité de Disway. Dopé par une plus-value exceptionnelle, son bénéfice s'envole de 54%.

Encore un exercice favorable pour le leader de la distribution de matériel informatique. Disway demeure résiliente face au manque de dynamisme du marché national des ordinateurs qui poursuit sa baisse. Les ventes sectorielles ont en effet reculé de 11% pour atteindre 258 000 unités, sachant que ce repli a davantage touché les PC portables avec -15% à 144 000 unités, que les appareils de bureau avec -1%, à 114 000 ordinateurs. Mais, capitali-

sant sur sa renommée et sa position de leader régional, Disway a généré des revenus en progression de 14,3%, à 1,6 milliard de DH. Elle a même dépassé ses prévisions établies lors de l'exercice 2014, faisant état d'une hausse du chiffre d'affaires de 10%. Son chiffre d'affaires a été tiré par l'ensemble de ses filiales, avec une mention spéciale pour Disway Tunisie dont l'activité a augmenté de 38%, et ce, même si le marché de l'IT dans ce pays a été marqué par un recul de 27%, à 214 000 unités vendues. Son autre filiale, Blueway Technology, spécialisée dans la distribution des produits IBM et Lenovo Serveurs a boosté son activité de 68%. Défiant la conjoncture, Disway Maroc, elle, a augmenté son volume d'affaires

de 4,3%. Ces réalisations commerciales, conjuguées à une maîtrise des charges, ont permis au résultat d'exploitation de croître de 34,2%, à 78,8 MDH. D'où une marge opérationnelle de 4,8%, en amélioration de 70 points de base. In fine, le résultat net part du groupe affiche une plus forte accélération. Il s'est établi à 61,4 MDH, soit une hausse de 54%. En plus des performances précitées, la société a tiré profit d'un produit non courant. Il s'agit d'une plus-value exceptionnelle relative à l'ouverture du capital de Disway Tunisie en faveur d'un nouvel actionnaire. En neutralisant cet effet, le bénéfice se serait situé à 47 MDH, en progression de 17%. Grâce à cela, la marge nette s'est renforcée d'un point pour atteindre 3,7% ■



Evolution du cours



Chiffres-clés (comptes consolidés)

(en MDH)	2015	2014	Var (en%)
Chiffre d'affaires	1 645,6	1 439,4	+14,3
Résultat d'exploitation	78,8	58,7	+34,2
Marge opérationnelle (en %)	4,8	4,1	+0,7pt
Résultat net part du groupe	61,3	39,9	+53,6
Marge nette (en %)	3,7	2,8	+1,0pt

Le leader de la distribution informatique résiste

La filiale tunisienne sort du rouge avec un résultat net de 5 MDH. En plus de l'atténuation du déficit du résultat non courant, le bénéfice ressort en croissance de 29%

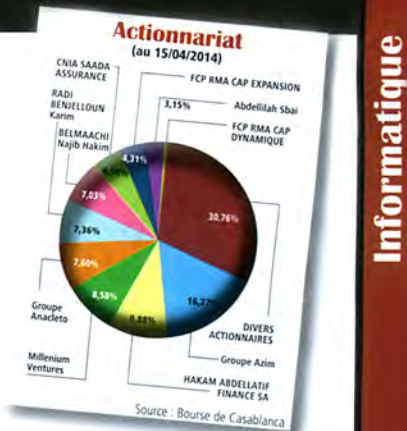
Disway continue de résister à la morosité du marché national des ordinateurs. Son activité maintient le cap en dépit d'une contraction de 15% des ventes nationales des PC, à 291 000 unités. Ce repli a été compensé par une surperformance des écoulements de tablettes de 218%, à 345 000 unités, sachant que les ventes mondiales ont limité leur croissance à 4%. Partant, les revenus du groupe se sont améliorés de 11,4% pour s'élever à 1,4 milliard de

DH. Ils ont été portés par la croissance de 5,3% de la distribution des produits de Disway au Maroc et le rebond de 79% des ventes de la filiale Disway Tunisie. D'ailleurs, la filiale tunisienne a drainé 15% du volume d'affaires global, alors que sa part n'était que de 9% une année auparavant. Le poids du Maroc, lui, a baissé de 6 points, à 82%. La bonne tenue de l'activité a été profitable au résultat d'exploitation. Il s'est redressé de 7,7%, à 58,7 MDH, bien que les charges d'exploitation se soient alourdies de 11,2%, à 1,4 milliard de DH sous l'effet de la hausse des achats revendus de marchandises qui en représentent 93%. Du coup, la marge s'exploitation a conservé presque le même

niveau qu'un exercice auparavant, à 4,2% (-10 points de base).

Ces réalisations ont permis au résultat net part du groupe de s'envoler de 29,1% pour totaliser 40 MDH. Il a été dopé, notons-le, par l'allègement du déficit du résultat non courant à -1,1 MDH contre -4,7 MDH à fin 2013. Précisons au passage que le résultat net de Disway Tunisie est sorti du rouge avec 5 MDH. Au final, la marge bénéficiaire a gagné 40 points de base pour s'établir à 2,8%.

Dans ces conditions, la société compte maintenir sa stratégie de développement de l'ensemble de ses activités et envisage, selon son top management, de hisser son chiffre d'affaires de 10% en 2015.



Evolution du cours



Chiffres-clés (comptes consolidés)

(en MDH)	2014	2013	Var (en%)
Chiffre d'affaires	1 439,4	1 291,8	+11,4
Résultat d'exploitation	58,7	54,5	+7,7
Marge opérationnelle (en %)	4,1	4,2	-0,1 pt
Résultat net	39,9	30,9	+29,1
Marge nette (en %)	2,8	2,4	+0,4 pt

Le Directoire de Disway s'est réuni le 25 février 2015 en vue d'examiner l'activité et arrêter les comptes du groupe au titre de l'exercice clos au 31/12/2014.

A fin décembre 2014, le groupe Disway affiche d'excellentes réalisations financières tout en confirmant sa position de major régional de la distribution de technologies, et ce, malgré un recul des ventes des ordinateurs en unités à l'échelle nationale.

Comptes consolidés en MDh



Au terme de l'année 2014, les résultats consolidés du groupe ressortent comme suit :

- Une croissance de 11,4% du chiffre d'affaires du groupe passant de 1 292 MDh en 2013 à 1 439 MDh en 2014. Cette croissance est le fruit d'une croissance très importante des ventes de Disway Tunisie (+79%) et de +5,3% des ventes de Disway au Maroc.
- Un rebond de 7,7% du résultat d'exploitation consolidé à près de 59 MDh contre près de 55 MDh une année auparavant.
- Une bonification de 29,1% du résultat Net Part du Groupe, passant de 31 MDh en 2013 à près de 40 MDh à fin 2014.
- Le total bilan ressort à 1 168 MDh contre 955 MDh à fin décembre 2013, soit une croissance de 22%.

Perspectives :

Le groupe Disway va poursuivre sa stratégie axée sur le renforcement de sa position d'acteur de référence du secteur de la distribution des technologies à l'échelle nationale et régionale, le développement de sa marque YOOZ et l'expansion sur l'Afrique de l'Ouest afin de maintenir son leadership et de poursuivre ses objectifs de croissance.

Dividende :

Le Directoire a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire la distribution d'un dividende de 16 DH par action.

Disway sauve la mise grâce aux tablettes et Smartphones

Le distributeur informatique a stabilisé son chiffre d'affaires et ses bénéfices grâce au lancement de sa marque Yooz et aux performances de sa filiale tunisienne.

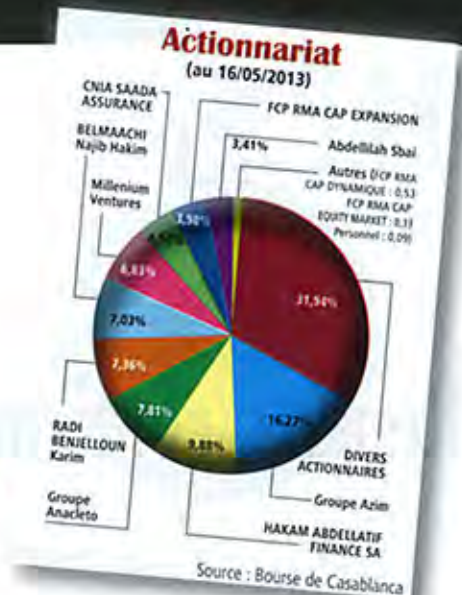
Dans un contexte fortement concurrentiel et marqué par une réorientation de plus en plus prononcée de la demande vers les tablettes et les Smartphones, Disway s'en est à peine sorti pendant l'exercice 2013. En effet, le marché national a, pour la 1^{ère} fois depuis 20 ans, enregistré une contraction des ventes de PC, aux dires du top management. Elle s'est située à 23%, à 334 000 unités. En dépit de cela, la société a pu maintenir son

niveau d'activité avec un chiffre d'affaires de près de 1,3 milliard de DH, en retrait de seulement 1,3% par rapport à l'exercice précédent. Cette baisse aurait pu être plus prononcée sans la performance du segment tablettes et Smartphones, notamment grâce au lancement de la marque Yooz. Il faut dire aussi que la filiale tunisienne de Disway a contribué au maintien du niveau d'activité, son chiffre d'affaires ayant bondi de 18%. S'inscrivant dans la même tendance, le résultat d'exploitation s'est amoindri de 3,6%, pour atteindre 54 MDH. Ce qui a situé la marge d'exploitation à 4,3% perdant ainsi 10 points de base sur une

année.

In fine, le résultat net part du groupe a totalisé 30,9 MDH, en repli de 1,9%, pour une marge bénéficiaire de 2,4% contre 2,5% une année auparavant (-10 pbs). Sur cette base, la société prévoit de distribuer un dividende ordinaire de même niveau que l'année précédente, soit 5 DH par action.

Signalons que la croissance à l'international est au cœur de la stratégie de développement de la société, puisque sa marque Yooz est commercialisée dans l'ensemble du marché africain. Et en plus de sa filiale tunisienne, Disway a créé Disway MEA en vue de développer l'export et de desservir le marché africain ■



Evolution du cours



Chiffres-clés (comptes consolidés)

(en MDH)	2013	2012	Var (en%)
Chiffre d'affaires	1291,8	1309,5	-1,3
Résultat d'exploitation	54,5	56,5	+3,5
Marge opérationnelle (en %)	4,2	4,3	-0,1 pt
Résultat net	30,9	31,5	-17,4
Marge nette (en %)	2,4	2,5	-0,1 pt

DISWAY - Société Anonyme au capital de 188.576.200 DH - Registre du Commerce de Casablanca N° 41253
Siège social : Lotissement « La Colline II » N°8, Sidi Maârouf – Casablanca

AVIS DE CONVOCATION

Les actionnaires de la société Disway, Société Anonyme, au capital de 188.576.200 Dirhams, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, le 15 Avril 2014 à 15 heures au siège social de la société sis à Casablanca, Lotissement La Colline II, n°8, Sidi Maârouf, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1- Lecture des rapports de gestion du directoire et du rapport des commissaires aux comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2013 ;
- 2- Lecture des observations du conseil de surveillance sur le rapport du directoire et les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013 ;
- 3- Approbation des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2013 ;
- 4- Affectation du résultat de l'exercice clos au 31 décembre 2013 ;
- 5- Quitus de leur gestion aux membres du directoire et de l'exécution de leur mandat aux membres du conseil de surveillance ainsi qu'aux commissaires aux comptes ;
- 6- Approbation du rapport spécial du commissaire aux comptes relatif aux conventions réglementées visées à l'article 95 et suivants de la loi 17/95 ;
- 7- Nomination d'un commissaire aux comptes ;
- 8- Pouvoirs en vue des formalités légales ;
- 9- Questions diverses.

Les détenteurs d'actions au porteur doivent, pour être admis à cette Assemblée, déposer au siège de la société une attestation émanant d'un intermédiaire financier habilité, justifiant la qualité de l'actionnaire et le nombre de titres détenus par lui, et ce, au plus tard cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Les détenteurs d'actions nominatives doivent avoir été inscrits en compte au plus tard cinq jours avant la tenue de l'Assemblée Générale.

Tout actionnaire remplissant les conditions prévues par la loi 17-95 sur les sociétés a la faculté de requérir l'inscription d'un ou plusieurs projets de résolutions à l'ordre du jour. La demande d'inscription de ces projets de résolutions doit être adressée au siège de la société par lettre recommandée avec accusé de réception dans un délai de dix jours à compter de la publication de l'avis de convocation.

PROJET DES RÉSOLUTIONS PROPOSÉES À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion présenté par le Directoire, du Rapport Général des Commissaires Aux Comptes et des observations du Conseil de Surveillance, approuve tels qu'ils sont présentés les comptes et les états de synthèses de l'exercice 2013 se soldant par un bénéfice net comptable de 37.291.024,05 Dirhams.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du Rapport Spécial des Commissaires Aux Comptes sur les conventions visées à l'article 56 de la loi 17-95 relative aux Sociétés Anonymes telles que modifiée et complétée par la loi 20-05, en prend acte et approuve ledit rapport.

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat de l'exercice 2013 comme suit :

Résultat Net de l'exercice	37.291.024,05
- Réserve légale	1.188.116,20
= Résultat net distribuable de l'exercice	36.102.907,85
+ Report à nouveau créateur antérieur	49.433.486,24
= Solde distribuable	85.536.394,09
- Dividendes distribués	28.286.430,00
= Solde au compte report à nouveau	57.249.964,09

Le dividende ainsi fixé à 15 dhs par action, sera mis en paiement à compter du 05/07/2014.

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux membres du Conseil de Surveillance, aux membres du Directoire et aux Commissaires Aux Comptes quitus de l'exécution de leurs mandats pour l'exercice 2013.

CINQUIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat du commissaire aux comptes, le Cabinet Fidaroc Grant Thornton Représenté par Mr Faïçal MEKOUAR, pour une durée de trois (3) ans expirant à l'issue de l'assemblée générale ordinaire des actionnaires appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31/12/2016.

SIXIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie des présentes pour effectuer les formalités de dépôt et de publicité prévues par la loi.

Le Conseil de Surveillance